



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr)

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## Communiqué des formateurs du Centre Paris Lecture suite à l'audience DASCO du 22 juin 2022 avec le SUPAP-FSU

### *Petite victoire pour une grande cause*

*Depuis leur refonte, le BAPPE porte un regard de plus en plus appuyé sur les Centres Ressources Centraux (CRC). Les sollicitations pleuvent, le turn-over au sein de la DASCO entraine parfois une succession d'ordres contradictoires et comme d'habitude, c'est aux agents de terrain de s'adapter pour être à la hauteur des enjeux (aide, ressources, animation, projets, demandes institutionnelles, formation et soutien des animateur.trices lecture...). Dans le cadre de la délibération D.1335, les AAAS des CRC se voyaient étrangement privés, en juillet et en août, de leur trop modeste indemnité d'animateur.trice ressource de 34 euros. C'est pourquoi les agents du Centre Paris lecture, accompagnés du SUPAP-FSU se sont battus cette année pour l'obtenir. La victoire est symbolique mais marque la volonté ferme des agents de faire réfléchir la hiérarchie sur la nécessité d'une rétribution plus cohérente, plus juste, des postes à spécificité (Centres ressources centraux, Espaces lecture, Espaces petite enfance...).*

**Pour le SUPAP-FSU cette victoire n'est qu'une première étape, la revendication principale de notre syndicat restant bien entendu le passage en catégorie B !**

**Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !**

Paris, le 21 juillet 2022

**Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97**

**Mail SUPAP-FSU DASCO : [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)**